



VEREINTE NATIONEN
Informationsdienst

For information — not an official document Zur Information — kein offizielles Dokument Pour information — document sans caractère officiel

RAPPORT ANNUEL DE L'OICS
Note d'information n° 4

Date de publication : 4 mars 1997

**SELON L'OICS, UN STIMULANT PRESCRIT AUX
ENFANTS PRÉSENTE UN RISQUE DURABLE**

L'abus de stimulants du type amphétamine prenant les dimensions d'une épidémie, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) craint que, malgré la mise en garde qu'il a lancée il y a un an, il ne faille appeler de nouveau l'attention sur ce problème.

Considérations générales

Le méthylphénidate, stimulant du système nerveux central possédant des propriétés analogues à celles des amphétamines les plus couramment consommées, est de plus en plus utilisé pour traiter les troubles de l'attention chez les enfants. La consommation licite mondiale de cette substance, commercialisée principalement sous le nom de "Ritalin®", est passée de moins de 3 tonnes en 1990 à plus de 10 tonnes en 1995. La consommation aux États-Unis représente près de 90 % de la consommation mondiale.

Au Canada, la consommation par habitant est près de deux fois moins élevée qu'aux États-Unis, et les quantités vendues en pharmacie en Australie, en Suisse et dans d'autres pays progressent aussi, mais à partir de niveaux nettement plus bas.

Tendances à la hausse de la consommation et de l'abus

Bien qu'à la suite du signal d'alarme tiré l'année dernière par l'Organe et d'autres encore, les propositions visant à assouplir sur le plan intérieur le contrôle du méthylphénidate aient été retirées aux États-Unis, la consommation de cette substance continue de grimper en flèche - 10,5 tonnes en 1996 selon les estimations et 13 tonnes en 1997 selon les prévisions. Il apparaît des rapports que dans certaines écoles des États-Unis, un très fort pourcentage d'étudiants sont traités à l'aide de stimulants, essentiellement le méthylphénidate.

Fait particulièrement inquiétant, l'abus de cette substance ne touche pas que les seuls adolescents et adultes : le nombre de préadolescents concernés croît. D'après le Réseau de détection des abus de drogues des États-Unis, le nombre estimatif de cas d'admission dans les services des urgences pour un problème lié à la consommation de méthylphénidate chez les jeunes de dix à quatorze ans a été multiplié par 10 depuis 1990, pour atteindre en 1995 celui des admissions liées à la consommation de cocaïne dans le même groupe d'âge.

Les pratiques sous surveillance

En appelant l'attention, il y a un an, sur le problème du méthylphénidate, l'Organe a évoqué dans son rapport l'éventualité de diagnostics trop fréquents des troubles de l'attention, les pratiques contestables encourageant le traitement au méthylphénidate, le détournement de cette substance des circuits licites et la progression de la consommation. L'usage du méthylphénidate à des fins thérapeutiques est désormais surveillé par la communauté médicale américaine, ce dont l'OICS se félicite.

En raison des forts risques d'abus qu'il présente, le méthylphénidate a été une des premières substances à être placée sous contrôle international et inscrite au Tableau II de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes.

Qu'entend-on par "troubles de l'attention" ?

Les premiers signes des troubles de l'attention sont l'inattention, l'impulsivité et, dans certains cas, l'hyperactivité. Ils sont diagnostiqués en général chez les garçons âgés de six à quatorze ans. Et le fait que des médecins, optant pour une solution de facilité, prescrivent du méthylphénidate pour traiter des troubles du comportement qui peuvent avoir des causes complexes suscite des inquiétudes. Les détracteurs font observer que la qualification de comportements d'inattention et d'impulsivité par des parents et des enseignants est éminemment subjective et que les pratiques concernant la prescription de méthylphénidate par les médecins sont loin d'être uniformes.

Un marché noir de cette substance s'est développé récemment, des adolescents, voire des adultes, achetant des comprimés à des enfants sous traitement ou des comprimés dérobés dans les infirmeries des écoles, sans parler des détournements de méthylphénidate dans les pharmacies à la faveur de vols ou encore de fausses ordonnances. La méthode de prédilection des consommateurs de méthylphénidate consiste à écraser les comprimés et à renifler la poudre. Comme cette substance est commercialisée en tant que médicament agréé pour les enfants, ceux qui en consomment n'ont pas conscience des dangers qu'elle présente pour la santé, au nombre desquels figurent l'assuétude et divers symptômes liés à l'abus de stimulants.

La vigilance s'impose

Dans son dernier rapport, l'Organe demande de nouveau à tous les gouvernements d'être extrêmement vigilants et d'éviter des diagnostics trop fréquents des troubles de l'attention chez les enfants et des traitements injustifiés sur le plan médical.

Service de l'information de l'ONU, Vienne
Centre international de Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche)
téléphone : 43-1 21345-4666, fax : 21345-5899.

Le texte intégral du Rapport de l'OICS pourra être consulté
à compter du 4 mars 1997
sur l'Internet, page d'accueil de l'OICS : **INCB**
adresse : <http://www.undcp.org>